

## Travail politique depuis le dernier Conseil des sections (Décembre 2022)

Sur le plan politique, il y a eu beaucoup de travail puisque la session parlementaire a commencé. Notre travail s'est surtout concentré sur la thématique d'Erasmus +, via nos prises de position, nos contacts avec les parlementaires et ainsi de suite.

### Session d'hiver 2022

La session d'hiver 2022 a commencé et nous avons donc pris position sur un certain nombre de sujets. Ceux-ci ne concernaient pas toujours directement les étudiant-e-s, mais avaient tous un impact sur notre communauté. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de nos positions pour le Conseil National :

Nr.	Objet	Date	Recommandations
✓ <a href="#">22.040</a>	Objet du Conseil Fédéral : Encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers. Loi fédérale	28.11.2022	Adoption
✓ <a href="#">22.030</a>	Objet du Conseil Fédéral : Adhésion de la Suisse à six infrastructures de recherche internationales constituées en Consortium pour une infrastructure européenne de recherche (ERIC) et modification de la LERI	12.12.22	Adoption
✓ <a href="#">22.411</a>	Initiative parlementaire, Prezioso : Encourageons la gratuité des transports publics communaux ou cantonaux		Adoption

Et ci-dessous nos positions pour le Conseil des États :

Nr.	Objet	Date	Recommandations
✓ <a href="#">21.320</a>	Initiative cantonale GE : <b>Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe</b>	30.11.22	Adoption
✓ <a href="#">21.429</a>	Initiative parlementaire, Masshardt :L'éducation à la citoyenneté est une prestation d'intérêt public	06.12.22	Adoption
✓ <a href="#">22.3793</a>	Motion du groupe socialiste du CN :  Protection du pouvoir d'achat. Amortir le choc de l'augmentation des primes par une hausse immédiate de la contribution fédérale à la réduction individuelle des primes	29.11.22	Adoption
✓ <a href="#">22.3392</a>	Motion de la CIP- CN :  Extension de la réglementation relative aux cas de rigueur dans le domaine de l'accès à la formation professionnelle	14.12.22	Adoption

Durant cette session nous devrions faire déposer deux objets : une interpellation sur Erasmus + et une nouvelle motion sur l'AG étudiant. En plus de cela, le 8 décembre prochain Maxime Barthassat, Luzian Franzini et Léa Pacozzi se rendront au Parlement pour rencontrer plusieurs parlementaires avec lesquels nous avons travaillé afin de renforcer nos relations. Il s'agira de Madame Locher, Madame Crottaz, et Monsieur Romano.

### **Budget 2023 : financement de la mobilité**

Durant cette session, les membres du Parlement vont également adopter les budgets 2023. Dans cette perspective Madame Munz membre de la commission du CN avait élaboré une proposition de minorité pour augmenter la somme allouée à la mobilité et plus particulièrement à Erasmus +. La conseillère nationale a contacté le CSAJ pour appuyer sa proposition. À la suite de cela l'UNES a rédigé une lettre de positions à destination des parlementaires qui était co-signée par le CSAJ, Intermundo et ESN. Malheureusement, le Conseil national n'a pas accepté d'augmenter ces sommes, alors qu'elle a augmenté les sommes allouées à Horizon. On constate, encore une fois, que ce programme de recherche est préféré à Erasmus +. Il nous faudra à l'avenir rappeler que ces deux programmes se complètent et donc qu'Erasmus + doit recevoir la même visibilité et les mêmes financements qu'Horizon.

## Commission de la CPE-CE

Le 27 octobre passé, la CPE-CE s'est réunie pour discuter de deux objets importants pour les étudiant·e·s : l'initiative parlementaire de la CPE-CN sur la « Loi fédérale sur la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne » (21.480) et la motion de la CPE-CN sur des « Mesures urgentes en faveur du pôle suisse de recherche, de formation et d'innovation » (22.3012). Ces deux textes ont déjà été adoptés par le CN et aurait déjà dû être traités par le CE. Malheureusement, la CPE-CE bloque ces deux objets en les repoussant constamment à une prochaine rencontre. En effet, ces deux objets auraient déjà dû être traités lors de leur séance du mois d'août. Cette situation ralentit le processus démocratique et risque de nous desservir si les objets finissent par échoir. Il nous faudra donc particulièrement insister sur l'importance de ces thématiques à l'avenir.

Nous avons, d'ailleurs, commencé à sensibiliser les parlementaires à ce sujet, en ayant pris à chaque fois position sur ces objets en collaboration avec le CSAJ avant chacune des séances de commission citées, et nous avons également pris directement contact avec madame Chassot, parlementaire au Conseil des États et membre de la CPE-CE et de la CSEC-CE. Maxime Barthassat et Léa Pacozzi ont eu une longue conversation avec elle sur ces thématiques et elle s'est montrée particulièrement réceptive. Nous espérons pouvoir maintenir ce contact et en profiter à l'avenir.

## Interpellation Erasmus +

En juin 2022, le Conseiller National, Vincent Maitre, posait la question suivante : « L'association de la Suisse à Erasmus+ représente-t-elle, aux yeux du Conseil fédéral, le même degré de priorité que la réintégration à Horizon Europe ? » ([22.7474](#)). Au vu de ce qui précède, cette question est particulièrement intéressante pour notre travail parlementaire, mais n'avait malheureusement pas reçu de réponse. Nous avons donc pris contact avec Monsieur Maitre pour lui demander de redéposer cette question. À la suite de nos discussions, nous avons abouti à la conclusion qu'une interpellation serait plus pertinente. Nous avons donc mis au point un texte en collaboration avec lui et celui-ci sera déposé lors de la session. Cette interpellation posera les questions suivantes :

- Comment avancent les discussions du Conseil Fédéral avec Bruxelles au sujet d'Erasmus + ?
- L'association de la Suisse à Erasmus+ représente-t-elle, aux yeux du Conseil fédéral, le même degré de priorité que la réintégration à Horizon Europe ?
- Pour quelles raisons les négociations sur ce sujet avancent si lentement ? Sur quel point sommes-nous prêts à faire des compromis pour permettre une progression du dossier ?
- Le SEMP pose différents problèmes, que ce soit l'inégalité d'accès à la mobilité entre les hautes écoles suisses ou les longues procédures administratives qu'il demande, qu'est-ce que le Conseil fédéral propose pour pallier ces problématiques ? Est-ce que vraiment un programme adéquat pour remplacer Erasmus + ?
- Quelle est la position du Conseil fédéral par rapport au fait que les Universités suisses aient, toutes, rétrogradé dans les classements mondiaux des Hautes écoles ?

### **Retour interpellation sur l'impact de l'inflation sur les étudiant·e·s**

Lors de la dernière session, nous avons fait déposer une interpellation par l'intermédiaire de Brigitte Crottaz, au sujet de l'impact de l'inflation sur la situation financière des étudiant·e·s ([22.3991](#)). Ce texte a reçu une réponse mitigée de la part du Conseil Fédéral. Il insiste, en particulier, sur le fait que puisque les bourses sont une compétence cantonale, la Confédération n'a pas de raison d'intervenir. Ce texte bien que plutôt négatif peut être utilisé dans les négociations des sections avec leurs cantons respectifs pour leur rappeler leurs obligations et montrer la saillance politique de cette thématique.

### **La crise énergétique et fermeture des universités**

Lors de notre dernière assemblée des délégué·e·s, la FAE, notamment, avait communiqué son inquiétude concernant les mesures prises par le Gouvernement pour faire des économies d'énergie, en particulier la fermeture des universités. En effet, dans son plan OSTRAL les universités sont considérées comme des « grands consommateurs » et risquent donc de subir des mesures de restrictions importantes en cas de situation de pénurie. Bien entendu, nos autorités ne prévoient pas d'en venir à la fermeture des universités mais seulement à des mesures de délestage. Néanmoins, comme nous l'a appris la crise COVID il vaut mieux nous prémunir vis-à-vis de prises de décision qui pourraient nuire à notre communauté. Nous avons donc rédigé et publié un communiqué de presse qui rappelle qu'en cas de situation critique les hautes écoles ne doivent pas être les premières à subir des mesures de restriction. Nous voulions ainsi rappeler l'importance et la nécessité des institutions de formation et affirmer que ce n'est pas toujours aux étudiant·e·s d'être les premiers à fournir des efforts. En plus de ce communiqué, nous allons répondre à la procédure de [consultation](#) qui concerne les mesures prévues pour pallier la crise énergétique à venir.

### **Rencontre Syndicom**

Nous avons été contactés par Syndicom, le syndicat des médias et de la communication. Nous les avons donc rencontrés et avons pu établir un certain nombre de sujets sur lesquels il serait pertinent pour nous de collaborer, notamment les conditions de stage. Nous espérons pouvoir travailler ensemble à l'avenir.